

Réunion du 4 janvier 2016

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Madame Martine JUNG

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

N° CP/2016/1 - Action en faveur du développement des NTIC - 1011
Déploiement du très haut-débit - Convention de financement

Sur proposition de la commission de l'attractivité, du développement du Département et des relations institutionnelles, et par délégation du Conseil Départemental, la commission permanente :

- approuve le montage financier destiné au financement du projet de déploiement du très haut-débit en Alsace tel que présenté dans le convention jointe en annexe ;

- approuve le projet de convention de financement, de mise en œuvre et de suivi du projet fixant les modalités de participation des collectivités alsaciennes afférent au projet de déploiement du très haut-débit en Alsace, à conclure entre la Région, le Département du Bas-Rhin et le Département du Haut-Rhin ;

- autorise le Président à signer ladite convention.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20160104-lmc198050-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 08/01/16